

# DU PRATIQUE CONTRAT DE TRAVAIL

**Directeur de la formation :** Bernard BOSSU, Professeur Agrégé des facultés de droit.

## Objectifs :

Cette formation permet d'acquérir les règles essentielles en matière de gestion du contrat de travail. Toutes les grandes étapes du contrat de travail, recrutement, exécution et rupture sont étudiées sous un angle pratique.

Mais, au-delà de l'acquisition des connaissances, l'objectif est de permettre à toute personne confrontée à l'application du droit du travail de développer les bons réflexes et d'identifier les erreurs à ne pas commettre. L'accent sera mis en particulier sur l'actualité, les réponses légales et jurisprudentielles évoluant régulièrement.

Niveau de diplôme obtenu : licence

## Public :

La formation s'adresse :

- **Aux salariés, professionnels libéraux, particuliers, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi** : représentants du personnel, conseillers prud'hommes, collaborateurs de la fonction RH, juristes d'entreprise, aux avocats ...
- **Aux étudiants** : en droit, AES, sciences politiques, titulaires d'un Bac+2 ...

Formation ouverte en :

Formation Initiale (FI)

Formation Continue (FC)

# DU PRATIQUE CONTRAT DE TRAVAIL

## Compétences :

Connaître les règles essentielles de gestion du contrat de travail ; maîtriser le processus de recrutement ; rédiger les clauses sensibles du contrat de travail ; maîtriser les règles de gestion des contrats précaires ; gérer le recours au télétravail ; gérer la durée du travail et les congés payés ; gérer l'évolution du contrat de travail ; maîtriser l'exercice du pouvoir disciplinaire ; gérer la maladie et l'inaptitude physique ; identifier les discriminations et les inégalités de traitement ; définir le harcèlement et intégrer ses enjeux ; maîtriser la gestion des différents modes de rupture du contrat de travail.

## Conditions d'accès :

Recrutement sur dossier de candidature :

Il faut être Titulaire d'un bac + 2 ou justifier d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative en lien avec le domaine de formation.

Il appartiendra au service des FTLV d'instruire le cas échéant les éventuelles demandes de VAP et/ou d'adresser l'ensemble des pièces constitutives du dossier au directeur de DU qui émettra un avis au regard des pièces présentées

## Organisation :

Le DU se déroule sur un an et, soit 108 h de cours (12 modules de 9 heures)

Les cours se déroulent à Lille, à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université Lille .

Un étudiant ou stagiaire peut décider de suivre simplement un ou plusieurs modules. Dans ce cas, il obtient une AUEC pour chaque module suivi sous réserve de valider le contrôle continu des connaissances.

## Conditions d'examens :

3 épreuves :

- Contrôle continu des connaissances pour chaque module
- Examen terminal en juin (épreuve orale)
- Note de synthèse (facultatif)

(Règlement des études disponible auprès du service FTLV ou sur le site internet de la Faculté)

# DU PRATIQUE CONTRAT DE TRAVAIL

## Programmes des enseignements :

Il se répartit sur 12 Modules de 9 heures. Chaque module comprend 3 thèmes (3 x 3 h) pour un total de 108 heures.

### MODULE 1 : Gérer l'embauche (3 x 3 = 9 h)

- le recrutement (rédaction de l'annonce, l'entretien avec le candidat, gérer une promesse d'embauche ...)
- La conclusion du contrat (écrit, formalités d'embauche, période d'essai ...)
- Les clauses du contrat de travail (non-concurrence, exclusivité, dédit-formation, mobilité ...)

### MODULE 2 : Le recours aux contrats atypiques (3 x 3 = 9 h)

- Le contrat de travail à durée déterminée (cas de recours, règles de gestion, rupture ...)
- Le contrat de travail temporaire (particularismes, la gestion partagée des risques ...)
- Le contrat de travail à temps partiel

### MODULE 3 : Droit disciplinaire et surveillance (3 x 3 = 9 h)

- Le règlement intérieur et les chartes éthiques (contenu, force obligatoire ...)
- Faute et sanction disciplinaire (notion, procédure disciplinaire, contrôle du juge ...)
- TIC et surveillance du salarié (Loyauté, vie privée ...)

### MODULE 4 : Gérer l'évolution de la relation de travail (3 x 3 = 9 h)

- Les entretiens professionnels (procédure, contenu, objectifs ...)
- Modification ou changement des conditions de travail (Déterminer le contenu du contrat, mettre en œuvre la modification du contrat ...)
- Le recours au télétravail (le volontariat, les clauses du contrat de télétravail, l'exécution ...)

### MODULE 5 : Gérer l'état de santé (3 x 3 = 9 h)

- La maladie de droit commun (obligation de loyauté, suspension et rupture du contrat ...)
- L'inaptitude physique de droit commun (le rôle du médecin du travail, reclassement, rupture ...)
- Accidents du travail et maladies professionnelles (identification, reclassement, rupture ...)

### MODULE 6 : Les conditions de travail (3 x 3 = 9 h)

- Durée et temps de travail (durée légale et heures supplémentaires, droit au repos, aménagement du temps de travail, gestion des congés ...)
- Rémunération (fixation du salaire, égalité de rémunérations, paiement du salaire ...)
- Hygiène et sécurité (prévention des risques, obligation de sécurité de résultat, responsabilité pénale de l'employeur ...)

# DU PRATIQUE CONTRAT DE TRAVAIL

## MODULE 7 : Vie privée et vie professionnelle (3 x 3 = 9 h)

- La vie personnelle du salarié (vie personnelle et vie privée, le trouble objectif ...)
- Harcèlements (identification du harcèlement moral et du harcèlement sexuel, prévention, répression ...)
- Discrimination et égalité de traitement (notion, preuve, distinctions autorisées ...)

## MODULE 8 : Gérer le licenciement pour motif personnel (3 x 3 = 9 h)

- Procédure (conduire un entretien préalable, gérer la lettre de licenciement ...)
- Preuve (charge de la preuve, moyens de preuve, l'impact des TIC ...)
- Cause réelle et sérieuse (les différents motifs : faute, insuffisance professionnelle...)

## MODULE 9 : Gérer le licenciement pour motif économique (3 x 3 = 9 h)

- Procédure (présentation des différentes procédures, le contenu de la lettre de licenciement ...)
- Plan de sauvegarde de l'emploi (mesures de reclassement internes et externes, mise en œuvre, sanctions ...)
- Cause réelle et sérieuse (les difficultés économiques, les mutations technologiques, la réorganisation de l'entreprise ...)

## MODULE 10 : Gérer la rupture du CDI en dehors du licenciement (3x 3 = 9 h)

- Prise d'acte, démission et résiliation judiciaire (frontières, régime juridique, effets ...)
- Transactions et rupture conventionnelle (conditions de validité de la transaction, portée, conditions de forme et de fond de la rupture conventionnelle effets ...)
- La retraite (mode de rupture autonome, initiative du salarié, initiative de l'employeur ...)

## MODULE 11 : Les licenciements « sensibles » (3 x 3 = 9 h)

- Licencier dans une entreprise en difficulté (licenciement en cas de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire ...)
- Licencier un salarié protégé (champ de la protection, autorisation de l'inspecteur du travail ...)
- Les nullités du licenciement (les nullités textuelles, les nullités sans texte ...)

## MODULE 12 : De l'individuel au collectif (3 x 3 = 9 h)

- La négociation dans l'entreprise (Qui négocie, les thèmes de la négociation, la négociation obligatoire ...)
- La remise en cause de l'accord collectif (révision, dénonciation, transfert d'entreprise, conflit convention collective et contrat individuel de travail ...)
- Les accords sur l'emploi (conditions, effets, remise en cause ...)

# DU PRATIQUE CONTRAT DE TRAVAIL

## Informations pratiques :

### Pour candidater en ligne :

<http://droit.univ-lille2.fr/nc/etudier-a-la-faculte/les-formations/diplomes-universitaires/>  
Puis Choix du D.U/inscription en ligne/ lien http....

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU ou en consultation au bureau des DU

### Coût de la formation :

Pour l'ensemble du DU (108 h) :

- Etudiants (Formation initiale : 600 € ;
- Autres (entreprise, profession libérale, salarié, ...) : 1700 €

Pour un seul module ou AUEC (FI ou FC) : 200 €

**Dépôt des dossiers :** Les demandes de renseignements et d'inscription sont à adresser avant le 30 septembre 2018.

**Calendrier :** enseignements et examens dispensés d'octobre à juin, le vendredi

**Lieu :** Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille.

### Contacts :

Mme Dorothee Dupont – Assistante pédagogique des FTLV (Diplômes Universitaires)  
Université de Lille

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)

Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille

Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 [dorothee.dupont@univ-lille.fr](mailto:dorothee.dupont@univ-lille.fr)